

Gaétan Saint-Pierre

2010/01/01

⋮ Étymologie

Les mots anglais: un apport tardif mais considérable

Curiosités étymologiques

De la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie (en 1066) jusqu'au XV^e siècle, c'est la langue française qui exerce une influence énorme et unilatérale sur l'anglais. Signe tangible de la domination politique et culturelle de la France sur l'Angleterre, passent alors à l'anglais des milliers de mots français se rattachant aux domaines de la politique, de la féodalité, de la vie militaire, de l'Église, de la gastronomie, des arts, du vêtement, de la parure, etc. Bon nombre de ces mots ont conservé en anglais une forme proche de l'ancien français : *abbey*, *bargain*, *chief*, *cream*, *easy*, *foreign* (*forain*), *forest*, *honest*, *jewel*, *mustard*, *noise*, *quiet*, *veal*, etc. Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour que commence à s'inverser ce rapport d'influence entre l'anglais et le français. Mais si l'apport des mots anglais a été plutôt tardif, il n'a, en revanche, jamais cessé d'augmenter ; et l'anglais est indiscutablement la langue qui, à ce jour, a eu l'influence la plus importante sur le vocabulaire français.

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, le rayonnement politique, culturel et social de l'Angleterre ainsi que sa puissance économique contribuent à répandre en français de nombreux termes du vocabulaire politique et institutionnel (*budget, jury, parlement*), des termes techniques (*paquebot, wagon*), des termes sportifs (*boxe, jockey, sport*), des mots relatifs à la vie sociale (*club, snob, touriste*) et des noms d'aliments (*bacon, grog, muffin*). Au XX^e siècle, c'est l'influence américaine surtout qui est venue relayer et amplifier ce mouvement d'emprunt. Fait assez remarquable, plusieurs de ces mots passés de l'anglais au français viennent eux-mêmes du français ou de l'ancien français.

Champion de tennis sur le court : il va y avoir du sport !

Il est assez frappant de constater que, parmi les nombreux termes anglais qui composent le vocabulaire sportif, plusieurs – à commencer par le mot *sport* lui-même – sont des mots anglais venus de l'ancien français. Qui plus est, certains de ces mots se rattachent, à l'origine, au vocabulaire de la chevalerie et de la cour.

Tout comme l'activité qu'il désigne au sens moderne, le mot **sport** est un mot d'usage assez récent (1828) emprunté à la langue anglaise. Mais le mot anglais *sport*, forme tronquée de *disport* « passe-temps, amusement, récréation », a lui-même été emprunté, au XII^e siècle, à l'ancien français *desport* « divertissement », de l'ancien verbe (*se*) *desporter* (se déporter) « s'amuser », « se divertir », « jouer ». Le motsport, pris au sens figuré, entre dans les expressions familières (début XX^e) *c'est du sport* « c'est une entreprise difficile » et *il va y avoir du sport* « il va y avoir de l'action, de la bagarre ».

L'une des manières dont on se *desportait* en France, au XIV^e siècle, est le *jeu de paume*, nommé ainsi parce que ce jeu de balle, ancêtre du tennis, se pratiquait à l'origine avec la paume^[1] de la main, appelée *rachete* (forme ancienne de *raquette*), puis avec une batte^[2], et enfin, avec une raquette (au XV^e siècle). Le jeu de paume est adopté dès le XIV^e siècle par les Anglais, qui lui donnent aussitôt le nom de *tenetz* (en moyen anglais), nom adapté ensuite en *tennes, tenys*, etc., et finalement en *tennis*. On connaît la suite : le mot **tennis** est emprunté à l'anglais vers le milieu du XIX^e siècle pour désigner ce sport dans lequel des adversaires munis de raquettes se renvoient

une balle par-dessus un filet dans les limites d'un terrain appelé *court*. Or le mot *tennis* (*tenetz*) vient du français *tenez*, impératif de *tenir*, emprunté par les Anglais en même temps que le jeu de paume. *Tenez* est, en effet, l'exclamation poussée par le joueur servant la balle au jeu de paume. Quant au mot **court** « terrain de tennis », emprunté à l'anglais vers 1880, il s'agit encore une fois d'un mot anglais d'origine française. *Court* vient de l'ancien français *court* (variantes *cort*, *curt*) « cour », mot qui ne sera orthographié *cour* (sans *t*) qu'au XV^e siècle. Le mot français est lui-même issu du bas latin *curtis* (du latin *cohors*, *cohortis*[3]) et désigne, à l'origine, une cour de ferme ou un espace entouré de murs. Le mot va prendre, par extension, le sens de « ferme », de « domaine rural », puis ceux de « domaine royal » et d'« entourage du souverain », et enfin celui d'« assemblée » ou de « cour de justice ». Notons que l'ancienne graphie française *court* (avec *t*), empruntée par l'anglais au XIII^e siècle, se retrouve dans les dérivés *courtois* (fin XI^e) et *courtoisie* (milieu XII^e).

Le terme *champion*, dont le sens moderne de « vainqueur d'une épreuve sportive » ou d'« athlète remarquable » (milieu XIX^e) vient de l'anglais *champion*, est en réalité un vieux mot français d'origine germanique. Le mot **champion** (fin XI^e) désigne, au Moyen-Âge, celui qui combat en champ clos, soit dans un *tournoi*[4], soit dans un duel judiciaire pour défendre une cause. *Champion* vient du bas latin *campio* (VII^e siècle), lui-même issu du germanique *kampjo*, dérivé de *kamp* « combat ». Dans les tournois et dans les combats judiciaires, les champions se lançaient un défi appelé *challenge* en ancien français. Le nom *challenge* ainsi que le verbe *chalengier* (tous deux disparus depuis environ quatre siècles) sont issus de la forme populaire du latin *calumnia* (qui a aussi donné le doublet *calomnie*). Le mot *challenge* a d'abord le sens d'« accusation », puis celui de « débat, défi, réclamation ». Ainsi, dans *Lancelot, le Chevalier à la charrette*, roman arthurien écrit par Chrétien de Troyes vers 1180, on peut lire que Lancelot vient *chanlengier* (« réclamer », « disputer ») la reine Guenièvre à son ravisseur, Méléagant : la reine devient l'enjeu du combat. Le terme sportif **challenge** « défi », emprunté à l'anglais vers la fin du XIX^e siècle pour désigner une épreuve sportive dans laquelle le vainqueur remporte un titre, représente donc la réintroduction en français moderne de l'ancien français *challenge* importé en Angleterre au XII^e siècle.

Le mot *record*, emprunté à l'anglais au XIX^e siècle et employé d'abord comme terme de sport, est lui aussi dérivé d'un mot d'ancien français disparu depuis longtemps. Le mot **record** (fin XIX^e) est un emprunt à l'anglais *record* « enregistrement », du verbe *to record*

« enregistrer, inscrire », emprunté à l'ancien français *recorder* « rappeler ». Le mot anglais *record* au sens d'« exploit sportif » reprend le mot français *record*, ancien terme de droit signifiant « rappel ». Ajoutons que les termes *recordman* et *recordwoman* (fin XIX^e) sont, à l'instar de *tennisman* et *rugbyman* (début XX^e), ce qu'on appelle de faux anglicismes : ces mots n'existent tout simplement pas en anglais !

Nous terminerons notre survol des termes sportifs venus de l'anglais avec le nom du sport qui soulève tant de passions chez nous, le *hockey*. Le mot **hockey** (1876) est un emprunt à l'anglais *hockey*, mot emprunté à l'ancien français *hoquet* « bâton crochu, recourbé », issu du francique *hōk* « crochet » (de la même famille que l'anglais *hook*).

Handicap : une histoire sortie d'un chapeau

Drôle d'histoire que celle du mot *handicap*, d'abord nom d'un jeu de hasard, ensuite terme de sport, qui a donné *handicapé* « atteint d'une déficience physique ou mentale ». *Handicap* (1827) est un emprunt à l'anglais *handicap*, contraction de *hand in cap* « main dans le chapeau », mot s'appliquant à l'origine (XVII^e) à une sorte de loterie où les participants mettaient aux enchères, entre eux, des objets personnels, et misaient dans un chapeau (*cap*). À partir de la fin du XVIII^e siècle, le mot sert, en anglais, à désigner, dans les courses de chevaux d'abord, puis dans d'autres sports, le désavantage imposé à certains concurrents afin d'égaliser les chances de gagner : c'est ce terme de sport qui passe au français au XIX^e siècle. Ce n'est que vers 1950 que le mot *handicap* sert à nommer, par glissement de sens, une déficience physique ou mentale, d'où le dérivé **handicapé** (1957), terme qui est en voie de supplanter *infirm*, jugé trop cru.

Bacon, humour, poney, tunnel... : encore des mots anglais venus du français

Parmi l'immense apport de la langue anglaise au français, un nombre important de mots sont, on l'a vu, des termes exportés en Angleterre après la conquête normande du XI^e siècle et revenus plus tard en français sous une forme anglaise, souvent avec un sens nouveau. Voici encore huit emprunts à l'anglais venus du français.

Le mot **bacon**, emprunté à l'anglais au XIX^e siècle, a lui-même été emprunté, au XIV^e siècle, à l'ancien français *bacon* « pièce de lard », qui vient du francique *bakko* « jambon ». De même, **toast** (« pain grillé », XIX^e) est un mot anglais qui vient de l'ancien français (d'origine latine) *toster* « griller, rôtir ».

Le terme **humour** (XVIII^e), emprunté à l'anglais *humour*, vient du mot français *humeur* « tempérament », « disposition d'esprit ». L'anglais *humour* désigne une forme d'esprit qui met en valeur l'aspect plaisant ou insolite des choses. **Parlement**, au sens d'« institution politique », a été emprunté, à la fin du XVIII^e siècle, à l'anglais *parliament*, mot emprunté au Moyen-Âge à l'ancien français *parlement* « entretien », dérivé de *parler*.

Poney (vers 1825), nom donné à un cheval de petite taille, vient de l'anglais *pony*, emprunté à l'ancien français *poulenet* (ou *pouleney*), diminutif de *poulain* ! Le mot **ticket**, répandu dans l'usage au XIX^e siècle, est un mot anglais issu de l'ancien français *estiquet* « petit écriteau » (devenu *étiquette* en français moderne). L'anglais *ticket* a d'abord eu un sens proche d'« étiquette » avant de prendre celui de « billet ».

Rail (1817) est un emprunt à l'anglais *rail* « barre » emprunté, au Moyen-Âge, à l'ancien français *raille*, mot issu du latin *regula* « règle, barre ». Le mot *raille* est donc le doublet populaire (disparu) de *règle*. Enfin, le mot **tunnel** (XIX^e), terme technique désignant une galerie souterraine, est un emprunt à l'anglais *tunnel*, lui-même emprunté au XVI^e siècle au français *tonnelle*, mot signifiant « tuyau », « voûte en berceau ». 

- 1 *Paume* (XII^e), issu du latin *palma*, est le doublet de *palme*. [\[Retour\]](#)
- 2 Le mot *batte* serait à l'origine du mot anglais *bat*, nom du bâton servant à frapper la balle au cricket et au baseball. [\[Retour\]](#)
- 3 *Cour* est le doublet populaire de *cohorte*. [\[Retour\]](#)
- 4 Les mots *tournoi* (XII^e) « combat courtois » et *tournoyer* (XII^e) « combattre en tournoi » remontent tous deux au verbe *tourner*. La forme *tournoiement* (XIII^e) au sens de « tournoi, combat » a donné l'anglais *tournament*. [\[Retour\]](#)

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire historique de la langue française, éd. Le Robert, Paris, 1994.

Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense*, éd. Robert Laffont, Paris, 2001.



Gaétan Saint-Pierre

Enseignant retraité du Collège Ahuntsic